

COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 13 JUIN 2018
DE 10 HEURES A 14 HEURES
MAISON DE LA RÉGION GRAND EST
1 PLACE ADRIEN-ZELLER, STRASBOURG

Ce 13 juin 2018, les membres de Gescod se sont réunis à la Maison de la Région du Grand Est à Strasbourg. Le Président Gérard RUELLE remercie les élus et notamment ceux du Conseil régional Grand Est pour avoir permis que se tienne cette assemblée dans ce magnifique hémicycle. Le quorum étant atteint, le Président déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2018.

En introduction, des changements de représentation sont à signaler. Au niveau du Conseil régional Grand Est, le Président Jean ROTTNER a informé Gescod Mme Claudine GANTER remplacerait M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER. La Région Grand Est sera en outre représentée par Mme Mirelle GAZIN et M. Bernard GERBER en tant que membres de droit titulaires, Mme Pascale KREBS, Mme Virgine JORON et M. Jacques MEYER étant suppléants.

Gescod a été également informé que la Cress Grand Est ne serait plus représentée par Mme Michèle SEVERS mais par M. François ROBIN.

L'article 11 des statuts prévoit que les membres du conseil d'administration sont élus pour une durée de trois ans renouvelables. Pour les deux premières années, le mandat d'un tiers des membres du CA doit être remis en jeu par tirage au sort.

Le Président Gérard RUELLE propose à l'assemblée qu'il soit procédé au tirage au sort pour 2018 et 2019 afin d'éviter de renouveler cette procédure lors de l'assemblée générale de 2019. Il suggère que ce tirage au sort ait lieu au cours de la séance avec l'appui de deux assesseurs afin de garantir la procédure.

A. PARTIE STATUTAIRE (DE 10h00 A 12h00)

1. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 5 juillet 2017

Le compte rendu de l'assemblée générale 2017 est adopté à l'unanimité.

2. Activités 2017 et prévisions 2018

2.a. Le rapport moral du Président

Après une assemblée générale 2017 principalement consacrée à la création officielle du groupement et à l'installation de ses instances de gouvernance, le Président ouvre la première assemblée générale ordinaire du Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement dont le contenu va permettre de faire ensemble un retour sur une année complète d'activités du nouvel outil commun, à cette double nuance près que le rapport d'activités correspond à l'addition des programmes d'actions respectivement rattachables aux trois structures aujourd'hui fédérées et que les résultats financiers soumis à l'examen et à l'approbation de l'assemblée générale ne prennent en compte la totalité de l'exercice 2017 que pour l'ex Ircod Alsace. En effet, les dépenses effectuées et les subventions reçues avant la fusion par l'Arcod Champagne-Ardenne et par le réseau lorrain Multicolor ont été enregistrées dans les comptes jusqu'au moment de leur clôture le 30 juin 2017.

Fédérer, au sein de ce qu'il convient aujourd'hui d'appeler un Réseau régional multi-acteurs, des structures aux histoires, aux cultures, aux moyens, aux modes opératoires si différents, paraissait une tâche difficile. Le Président souligne qu'il était soucieux mais confiant, tant les concertations préalables à la fusion entre les responsables des trois anciennes structures avaient été positives au point de permettre la conclusion du traité de fusion six mois avant l'échéance prévue.

Dès le premier conseil d'administration, la charte des valeurs était approuvée à l'unanimité. Chaque partenaire qui souhaite rejoindre Gescod est officiellement invité à la faire sienne. Ils ont été plus de vingt à le faire depuis un an.

Le Président se félicite de la tenue de six bureaux et quatre conseils d'administration dans une atmosphère de plus en plus confiante. Avec la pédagogie bienveillante de Denis SCHULTZ, directeur de Gescod, a commencé à apparaître ce qui est autre chose que la simple compilation des trois organisations d'origine. Par ailleurs, le Président précise qu'il était confiant sur les compétences individuelles des collaborateurs, grâce à un travail sur l'actualisation des fiches de postes, à une répartition plus transversale des missions identifiées, à la mise en place d'un organigramme adapté, et d'un Codir, à la création d'outils de partage interne de l'information, des procédures et des tâches. Même s'il reste beaucoup de chemin à parcourir, sa clarification est en marche dans sa double composante d'accompagnement des collectivités territoriales et d'animation du territoire régional.

De nouvelles bases sont à donner à la relation avec la Région dont les représentants des services accompagnent les travaux de Gescod avec fidélité. Avant la fin de l'année, les élus et Gescod s'entendront sur un nouvel engagement en ayant à l'esprit, qu'au sein des politiques publiques locales en général et de la politique internationale en particulier, le domaine de l'aide publique au développement est politiquement particulièrement exposé dans un contexte ambiant de diminution des ressources et d'injonctions d'économies. Partenaire des collectivités territoriales pour la mise en œuvre de leurs actions de coopération décentralisée, animateur du territoire par la mise en réseau des acteurs impliqués dans l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et dans l'action sur le terrain, Gescod n'échappe pas à la tension de plus en plus perceptible aujourd'hui. Dans cette ambivalence, Gescod se doit de trouver sa place sans perdre ce qui fait sa richesse. S'il n'est pas une ONG appelée à intervenir dans les situations d'urgence humanitaire, il promeut des politiques contribuant au codéveloppement solidaire de populations de contrées défavorisées, où le donnant/donnant économique n'est pas le premier ni le seul critère d'acceptabilité.

Accompagner des personnes vulnérables pour les aider à trouver chez elles, dans leur propre pays, les moyens d'y rester en subvenant à leurs besoins élémentaires, en y développant, avec eux, les conditions de leur épanouissement, de leur émancipation et de leur bien être, favoriser l'accès des enfants à l'enseignement, ne sont pas des finalités secondaires si elles permettent d'éviter des exodes

du désespoir qui se transforment trop souvent en tragiques noyades et de combattre ces phobies sur l'envahissement supposé de l'étranger dont se repaissent aujourd'hui les discours populistes.

Aux cotés de politiques de coopération internationale d'attractivité, de relations entre villes de pays différents sur des sujets communs, de circulation des modèles urbains, aux cotés d'initiatives de mobilisation des nomenklaturas, d'actions de marketing, de positionnement des villes sur la scène mondiale, nous devons réaffirmer la double vocation de GESCOD en en réussissant la synthèse.

La première consiste à accompagner les acteurs du Grand Est et notamment les collectivités territoriales engagées, avec des acteurs de leurs territoires réciproques, dans des projets de développement durable, le plus souvent dans les pays du Sud, en mobilisant, au services de ces projets, des savoir-faire, des compétences particulières, des expertises, des financements d'autres partenaires dont la vocation est d'agir à l'international.

La seconde consiste à soutenir, dans leur rôle d'animation du territoire, les acteurs associatifs de la Région Grand Est impliqués dans de nombreuses coopérations à l'international, en dynamisant le réseau qu'ils constituent, en contribuant à améliorer la qualité et la visibilité de leurs actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationales.

Cette double mission donne corps et sens à la notion de Réseau Régional Multi-Acteurs (RRMA) qu'incarne Gescod. Créés dans la plupart des autres régions avec le soutien du Ministère des affaires étrangères, ces réseaux sont actuellement à la recherche d'une organisation nationale. Le Président remercie Gérard PIGAULT qui représente Gescod au sein de ce réseau des réseaux, dont il assume d'ailleurs la présidence de la conférence des présidents. Sur sa proposition, le conseil d'administration en a fait sienne la charte des valeurs ainsi que les projets de statuts qui doivent sous-tendre la création prochaine d'une entité formelle. En effet, l'assemblée générale se tient quelques jours avant l'assemblée constitutive de cette nouvelle entité qui doit être portée sur les fonds baptismaux le 19 juin prochain.

Au-delà des dispositifs actuels dans la conduite de la territorialisation de notre politique, nous allons concrétiser les nouvelles formes de partenariats ouvertes par la signature récente de plusieurs accords-cadres, comme ceux actés avec les trois Agences de l'eau concernées par notre aire géographique, avec pS-Eau ou avec l'AFD. La deuxième partie de notre assemblée générale permettra précisément d'ouvrir la discussion aux évolutions à venir de ces partenariats avec les acteurs qui comptent régionalement ou nationalement.

Afin de poursuivre le travail engagé depuis une année, le Président réaffirme sa pleine confiance en la disponibilité et l'engagement des administrateurs et des membres du bureau de Gescod.

Le Président Gérard RUELLE remercie l'assemblée pour la qualité de son écoute.

2.b. Le rapport d'activité

Denis SCHULTZ rappelle que le rapport d'activité a été transmis par internet et donné sous forme papier à l'entrée de l'hémicycle. Il propose de consacrer son intervention essentiellement à répondre aux questions de l'assemblée.

Ce rapport se présente en trois parties : après l'édito du Président, la 1^{re} partie rappelle le rôle fondamental de Gescod en tant qu'acteur territorial de la coopération décentralisée, présente un point sur la fusion sur le Grand Est et la coordination nationale des RRMA. La 2^e partie est la présentation des animations du territoire et la 3^e partie présente les projets mis en œuvre avec ces partenaires dans les pays du Sud et même à l'Est.

Concernant la communication, le nouveau site internet de Gescod, mis en ligne en septembre, sera un outil de communication important. En complément, viennent les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) et une lettre d'information, *Point-infos*, éditée toutes les six semaines en direction de 1 100 destinataires environ.

Gescod a également un rôle de relais d'information entre le MEAE et les acteurs régionaux. Par ailleurs, toute mission qui part sur le terrain rencontre préalablement le MEAE pour maintenir ce lien et Gescod appuie les collectivités territoriales dans leur télédéclaration sur le site du MEAE de leurs contributions à l'aide internationale, sous la responsabilité de Claude REGALL, directeur adjoint de Gescod.

A ce jour, 464 acteurs de solidarité internationale sont recensés sur le Grand Est par Gescod dans l'objectif d'éditer un annuaire public.

Denis SCHULTZ démontre la diversité des engagements qui caractérise l'action de Gescod sur des thématiques telles que le développement technique et organisationnel agricole, l'alimentation, le tourisme, la valorisation du patrimoine, la culture immatérielle et historique, l'éducation et la formation, l'action sociale et solidaire, les infrastructures scolaires, la petite enfance, la protection environnementale, l'intercommunalité, la gouvernance et la démocratie locale, l'appui à gestion financière et la fiscalité locale pour des collectivités.

La diversité se constate également dans l'origine des financements, souvent croisés entre eux, qui permet de conduire tous les programmes avec la Région Grand Est, mais aussi avec les départements, les communes et les intercommunalités, les syndicats mixtes, les Agence de l'eau, le MEAE, l'AFD, l'Union européenne, la ville et l'Eurométropole de Strasbourg, les Afdi.

Le Président Gérard RUELLE remercie Denis SCHULTZ pour la mise en cohérence et la lisibilité de ce rapport d'activité de transition, riche en diversité et en actions.

En réponse à une question qui porte sur l'avenir des actions de coopération et d'animation territoriale en Lorraine, le Président Gérard RUELLE répond que, dans le rapport moral et le rapport d'activité, l'objectif de Gescod est bien de faire cohabiter les deux missions ; coopération décentralisée et animation de territoire. D'autre part, le Réseau Régional Multi-Acteurs (collectivités territoriales et associations) est davantage valorisé dans les projets ; une étude d'orientation « réseau régional » va être confiée à un cabinet.

Jean-Yves CHIARA précise que, non seulement, nous poursuivons des actions du territoire de Lorraine mais nous les développons sur le Grand Est, comme les festivals alimenTERRE, le Festisol. Par ailleurs, concernant la coopération décentralisée des projets lorrains, cette fusion va permettre d'améliorer la collaboration avec les collectivités territoriales.

Des questions de la salle concernent les petites associations qui risquent de perdre leur identité vis-à-vis des collectivités territoriales en ayant un interlocuteur intermédiaire, interrogeant sur les orientations de développement et d'accompagnement.

Le Président et le Directeur répondent que Gescod a justement cette vocation à faire connaître et à mettre en réseau tous les acteurs, quelles que soient leur taille et leur activité avec des institutions municipales, départementales et régionales. Son objectif est de faire adhérer le plus grand nombre de petites associations à cette synergie créée avec les collectivités territoriales, de développer des moyens supplémentaires et d'impliquer de nouveaux acteurs du territoire dans la solidarité internationale.

Le Président soumet le rapport d'activité aux voix de l'assemblée.

Le rapport d'activité 2017 est adopté à l'unanimité.

2.c. Le rapport budgétaire

Avant la présentation des comptes 2017 par Claude REGALL, le Président Gérard RUELLE rappelle que l'assemblée générale a délégué au conseil d'administration la responsabilité de renouveler le mandat du commissaire aux comptes de l'Ircod. Il demande aujourd'hui à l'assemblée générale qu'elle confirme le renouvellement dudit mandat.

Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes (de la Fiduciaire du Bas-Rhin) est confirmé à l'unanimité par l'assemblée générale pour six ans.

Le Trésorier Francis BRAUN explique que la présentation des comptes 2017 est une présentation de transition puisqu'elle recouvre à la fois six mois de fonctionnement des anté régions et six mois de fonctionnement de Gescod dans son nouveau cadre territorial. Les subventions allouées (AFD, Europe) sont inscrites dans le budget au moment où elles apparaissent ; mais leur exécution peut n'être effectuée qu'en fin d'année, voire sur l'exercice budgétaire suivant.

Francis BRAUN tient à remercier l'équipe financière de Gescod, Claude REGALL et Véronique MEYER, ainsi que les responsables d'antennes et les acteurs de terrain, pour leur travail de vérification comptable, compte tenu notamment de l'agrégation en une seule des trois comptabilités des anciennes structures.

Le compte de résultats 2017 puis le budget prévisionnel 2018 sont présentés par Claude REGALL, directeur adjoint de Gescod :

2.c.1. Les ressources

Les ressources nouvelles de l'exercice 2017 s'élèvent à 3 388 063 € auxquelles s'ajoutent les reports de l'exercice 2016, d'un montant total de 2 163 464 € (soit 1 958 718 € pour l'Ircod et 204 746 € pour l'Arcod au 30 juin 2016).

Il a été procédé à des annulations de ressources pour un montant de 33 560 €. Ces annulations correspondent à des actions non réalisées (32 735 €) et à des cotisations non perçues (825 €).

Le budget de l'exercice 2017 se monte ainsi à 5 718 233 €.

Les ressources restant à recouvrer au 31 décembre 2017 s'élèvent à 2 274 686 €. Ces montants sont, pour beaucoup, à encaisser après justification des actions, notamment pour les projets pluriannuels.

2.c.2. Les dépenses

Les dépenses de l'année 2017 s'élèvent à 2 204 868 € (dont 200 266 € de valorisations), soit 61 % des ressources nouvelles et 41 % des ressources totales. Ces taux d'exécution sont dus à la comptabilisation de la totalité des ressources de projets pluriannuels à la date de signature des conventions financières.

2.c.3. Le report

Le report budgétaire de l'exercice 2017 sur l'exercice 2018 s'élève à 3 501 706,90 €.

2.c.4. Le rapport du commissaire aux comptes

M. DIEBLOD, expert comptable auprès du cabinet Kremer, fait lecture du rapport du commissaire aux comptes et certifie, qu'au regard des règles et principes comptables français, les comptes annuels clos au 31 décembre 2017 de Gescod sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Gescod à la fin de cet exercice.

2.c.5 Le résultat

L'exercice 2017 enregistre un excédent de 11 656,66 €. Sur la proposition du conseil d'administration, le Président invite l'assemblée générale à affecter cet excédent aux réserves de Gescod, afin de renforcer la stabilité financière de l'association.

A l'unanimité, l'assemblée générale entérine la proposition du conseil d'administration d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de 11 657 €, aux fonds propres de Gescod.

2.c.6 Quitus au conseil d'administration

L'assemblée générale donne quitus au conseil d'administration à l'unanimité pour l'accomplissement de son mandat pour l'exercice 2017 et le remercie pour la bonne gestion des comptes de Gescod.

2.d. Projet de budget 2018

Compte tenu des subventions qui seront sollicitées, les recettes nouvelles prévisionnelles de Gescod pour l'exercice 2018 sont de 3 383 433 €.

L'engagement des partenaires traditionnels des trois anciennes structures (Arcod, Ircod, MultiCoolor) reste stable dans l'ensemble.

Le budget 2018 est fortement impacté par un engagement important attendu de l'Agence Française de Développement sur des projets pluriannuels au Cameroun, à Limbé et à Douala. Il est à noter également un engagement conséquent de l'agence de l'Oriental au Maroc pour la réalisation de projets culturels.

L'aspect pluriannuel de certains projets induit d'ores et déjà la prévision de reports sur l'exercice 2019. En effet, la totalité des financements prévus pour ces projets est enregistrée comptablement l'année de la signature des conventions. Les sommes à engager sur 2018 ne représentant pas la totalité de ce financement, le solde est reporté sur l'exercice suivant.

Aux crédits nouveaux attendus en 2018, d'un montant de 3 382 433 €, il convient d'ajouter le report de l'exercice 2017 d'un montant de 3 501 707 €, soit un budget prévisionnel global pour 2018 de 6 884 140 €, hors valorisation de l'expertise gratuite mise à disposition par les partenaires.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le budget 2018 tel qu'il lui est présenté.

3. Cotisations 2019

Pour l'année 2019, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale, par la voix du Président, de confirmer ainsi qu'il suit le montant des cotisations :

- Associations : 25 € ;
- Comités de jumelage, fédérations d'associations: 40 € ;
- Membres individuels : 25 € ;
- Ecoles, collèges, lycées et secteurs primaire et secondaire : 50 € ;
- Autres établissements supérieurs, universités et autres institutions: 100 € ;
- Collectivités territoriales (négociation avec la collectivité si elle s'engage dans une action de coopération) : 100 € de droit d'entrée, plus une participation à l'action de Gescod sur la base indicative de 0,15 € par habitant.

Ces propositions de cotisations pour l'année 2019 sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

4. Avancement du travail des commissions de Gescod

Mme Mireille GAZIN, Présidente de la commission du développement économique de la Région Grand Est, fait état de la consultation du territoire par le Grand Est, sur l'identification des points forts d'une politique de développement économique en matière de coopération décentralisée, tels que la formation classique et professionnalisante des acteurs, notamment celle des femmes, le développement agricole et le soutien sanitaire, les débouchés économiques locaux, les programmes de base : la santé, l'accès à l'eau potable, l'assainissement. Tenant compte de cette diversité, les objectifs des commissions devront être repensés, sachant que l'attente forte des associations est

l'échange d'expériences, la mise en réseau, mais aussi un appui mutuel au montage de dossiers et à la recherche de financements.

Les résultats de cette consultation partielle n'étant pas suffisante, la question de la formation des acteurs, de leur mutualisation et de leur montée en capacités s'avère être l'enjeu de la démarche stratégique de la Région Grand Est qui doit s'appuyer sur l'expertise de Gescod comme sur une transversalité des études avec les autres commissions et les autres compétences de la Région Grand Est.

Enfin, le but de la commission du développement économique de la Région Grand Est est de définir au mieux l'accompagnement des acteurs de la coopération décentralisée, au nord et au sud, à partir des engagements dans la solidarité internationale, pour renforcer leurs volets « actions et développement économique » auprès des partenaires de projets.

Eric QUENARD, responsable du développement des partenariats et secrétaire de la commission « développement agricole et sécurité alimentaire », dont le président est Alain HERBINET, rend compte des deux dernières réunions, les mercredi 6 septembre 2017 à Châlons-en-Champagne et 11 avril 2018 à Nancy. Les participants étaient de 23 à Châlons et 10 à Nancy.

Les questions du développement agricole et de la sécurité alimentaire, des filières agricoles, du statut des exploitations agricoles, de la recherche et de la formation, de la sécurité foncière et de la confiscation des terres, ont été au centre des débats.

Les attentes des participants à l'égard de Gescod sont le partage et la capitalisation d'expériences.

La dernière réunion a été particulièrement appréciée avec la présence des délégués de Gescod du Togo et du Bénin. Les échanges avec la commission, entre les associations et les intéressés, ont été très riches.

Jean-Yves CHIARA, Président de la commission « formation et accompagnement des acteurs du Grand Est », précise que cette commission a redéfini ses objectifs et ses actions ; le rapport attendu de F3e donnera l'opportunité d'élargir la participation de ses membres et de leur donner du grain à moudre.

L'activité de la commission est actuellement concentrée sur l'exploitation du recensement des acteurs afin de constituer une base de données fiable et sur une meilleure coordination des activités des autres RRMA.

Eric QUENARD indique que la commission « mobilisation des collectivités territoriales et des acteurs du Grand Est » s'est réunie les 7 mars et 18 avril derniers. Elle a abordé les sujets suivants : l'avenir du fond régional de coopération, les différents types d'engagement et de mobilisation des acteurs au sein de Gescod, la stratégie de mobilisation des acteurs pour adhérer et s'impliquer au sein de Gescod, le regroupement d'associations au sein du groupe de travail du Burkina-Faso (environ quarante associations) autour d'un projet commun qui permettrait d'avoir davantage de moyens financiers. La création d'outils, comme une plaquette destinée aux collectivités, devrait contribuer à promouvoir les missions de Gescod auprès des collectivités.

Pour la commission « coopération universitaire » réunie en octobre 2017, Francis BRAUN explique que son activité, réunissant une vingtaine de membres, s'est concentrée sur le Cameroun, entre bilans et projets avec ces établissements universitaires mais également autour de l'expertise entre le monde universitaire et celui de l'entreprise, selon les demandes des partenaires du Sud, à tel point que la question se pose sur un rapprochement avec la commission « coopération économique ».

La solution serait la création dans un avenir proche d'une plateforme de partenaires mettant en relation les établissements d'enseignement supérieur, l'ordre des ingénieurs, les autorités

gouvernementales, en lien avec les organismes professionnels des pays Sud, pour identifier les besoins.

Quant à la commission « gouvernance locale et décentralisation », elle va se réunir pour la première fois dans les semaines à venir autour du sujet des relations entre l'Etat et les citoyens induisant le transfert de compétences vers les autorités territoriales dans le cadre de l'évolution de la coopération décentralisée.

Mme Claudine GANTER, Présidente de la commission des relations internationales et transfrontalières intervient pour saluer l'importance du chemin parcouru par Gescod depuis la fusion des anciennes structures, ainsi que la bonne appropriation des nouveaux enjeux aussi bien territoriaux que du développement de la coopération nord/sud. Gescod représente la structure relais principale dont a besoin la Région Grand Est au service de l'engagement international des acteurs du territoire.

5. Renouveau du conseil d'administration de Gescod

En application des statuts de Gescod, Denis SCHULTZ rappelle la procédure du tirage au sort pour la recomposition du conseil d'administration : les collèges des collectivités locales, des associations de solidarité internationale, des institutions et des personnalités sont renouvelables par tiers chaque année.

Dans les statuts, la représentation par territoire est préservée afin de garder un équilibre territorial, soit deux membres renouvelables maximum par territoire.

5.1. Les candidats

- Collège des associations de solidarité internationale : Afdi Grand Est, Amsed, Les amis du Laos, Appel Burkin'Ardenn'Avenir et Humanis ;
- Collège des collectivités territoriales : conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, conseil départemental du Haut-Rhin, ville de Charleville-Mézières, ville de Vandoeuvre-les-Nancy ;
- Collège des institutions : l'amicale des sapeurs-pompiers de Hochfelden, MAN, l'université Reims-Champagne-Ardenne, l'université de technologie de Troyes et l'Alpa ;
- Collège des personnalités : Francis BRAUN, Gérard RUELLE, Henri BEGORRE et François PESNAUD.

5.2. Résultats des votes

- Collège des associations de solidarité internationale : Afdi Grand Est, Burkin'Ardenn'Avenir, Appel et Humanis ;
- Collège des collectivités territoriales : conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, conseil départemental du Haut-Rhin, ville de Charleville-Mézières, ville de Vandoeuvre-les-Nancy ;
- Collège des institutions et autres associations : l'amicale des Sapeurs-pompiers de Hochfelden, l'université Reims-Champagne-Ardenne, l'université de technologie de Troyes et l'Alpa ;
- Collège des personnalités : Francis BRAUN, Gérard RUELLE, Henri BEGORRE et François PESNAUD.

A l'unanimité, l'assemblée générale valide la nouvelle constitution du conseil d'administration.

6. Examen des demandes de nouvelles adhésions

Trois nouvelles demandes d'adhésion à Gescod ont été reçues :

6.1. Commune de la Porte du Ried (collège CL)

Denis SCHULTZ présente la candidature de la commune de la Porte du Ried qui résulte du regroupement de deux communes du Haut Rhin et dont le maire est M. Bernard GERBER qui a souhaité rejoindre Gescod.

6.2. Möng Yang (collège ASI)

Josiane MADELAINE présente l'association qui soutient les minorités ethniques de Sipsong Panna qui intervient dans le domaine de la santé, l'éducation et le social, à la frontière Birmane près du triangle d'or.

6.3. Association Vozama (collège ASI)

Denis SCHULTZ présente l'association qui intervient à Madagascar dans le domaine de l'adduction d'eau potable, de l'éducation et de l'accès à la nutrition.

A l'unanimité, le conseil d'administration donne son approbation à l'adhésion de cette collectivité et de ces deux associations.

B. PARTENARIATS ET PERSPECTIVES POUR L'ACTION DE GESCOD

1. Présentation de la démarche méthodologique pour la définition et la mise en place d'une stratégie d'appui et d'accompagnement des acteurs du Grand Est.

1.1. Présentation introductive de la démarche

Denis SCHULTZ présente la démarche méthodologique pour la définition et la mise en place d'une stratégie d'appui et d'accompagnement des acteurs sur le Grand Est.

Il rappelle que Gescod est né de la fusion de trois structures du Grand Est (Ircod Alsace, MultiCoolor et Arcod Champagne-Ardenne) agissant dans le domaine de la coopération internationale et de la solidarité internationale, en y associant également le réseau champardennais des acteurs de la coopération Recipro' animé par la Région Grand Est. Chacune d'entre elles a une histoire, une culture, des missions et des pratiques différentes dont a hérité Gescod.

- L'Ircod a mobilisé beaucoup de collectivités et d'institutions en Alsace, porte des projets à l'international avec les acteurs du territoire et organise l'animation autour des comités de pilotage de projets ; elle existait depuis plus de trente ans ;
- Le réseau MultiCoolor est en très grande partie composé d'associations, entièrement porté vers l'animation des acteurs du territoire et leur accompagnement et n'avait pas d'engagement direct à l'étranger. Il existait depuis 2 ans ;
- L'Arcod (qui a pris la suite de l'Ircod Champagne-Ardenne) était essentiellement opérateur des actions de coopération de la Région Champagne-Ardenne et avait aussi plus de trente ans de pratique en combinant l'expérience de deux structures qui se sont succédées ;
- Recipro' était un réseau informel d'acteurs, essentiellement associatif, animé par la Région.

Dans la définition de cette politique d'appui et d'accompagnement des acteurs, il est retenu le principe du respect des histoires et des cultures de chacune de ces structures pour définir une nouvelle stratégie, en rappelant que Gescod a pour mission de renforcer le pouvoir d'agir à l'international des acteurs du Grand Est à travers deux approches complémentaires :

- l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de projet de coopération internationale ;
- l'animation du territoire et la mise en réseau des acteurs.

L'ambition est aujourd'hui de définir pour l'ensemble des acteurs de coopération et de solidarité internationale du Grand Est une politique et une démarche harmonisées de formation et d'accompagnement des acteurs sur tout le territoire :

- basée sur l'analyse des approches et des actions menées (qui sont différentes suivant les ex-territoires) et des enseignements qu'on peut en tirer ;

- dans le cadre d'une co-construction de cette démarche avec les acteurs du territoire sous l'égide d'un groupe de suivi chargé de valider les propositions ;
- avec l'aide méthodologique et financière du F3e.

Cette étude sera confiée à un intervenant extérieur et suivie par un comité de pilotage constitué au sein de Gescod. Les conclusions seront validées par le conseil d'administration. Il s'agit donc de formuler une stratégie nouvelle et créative :

- partant des pratiques et des actions actuelles, différentes selon les anciens territoires, en interrogeant les acteurs sur leur efficacité, leurs intérêts, leurs demandes et leurs besoins ;
- pour se donner des perspectives nouvelles (dont certaines vont déjà être expérimentées : Agences de l'eau / pS-Eau, AFD), sans faire fi du passé ;
- formulées sous forme d'une stratégie et de plan d'action réfléchi et participatif.

Cette démarche a pour ambition de déboucher sur un programme d'action centré sur :

- la mise en réseau des acteurs du territoire régional autour de projets (approche multi-acteurs) afin de permettre de réelles synergies dans l'action ;
- la « professionnalisation » des acteurs ;
- la promotion de projets de qualité, etc. ;
- la valorisation des compétences et de l'expertise des acteurs présents sur le territoire dans le dispositif d'accompagnement et de formation.

Il est donc attendu de ce travail la formulation d'une stratégie affirmée d'accompagnement des acteurs qui a aussi pour objet de :

- définir des modes de partenariats multi-acteurs intrarégionaux ;
- élaborer des stratégies de mise en synergie d'actions et d'acteurs sur des projets portés ensemble au sein de Gescod, pour une plus grande efficacité et plus grande visibilité sur le terrain au bénéfice de ces acteurs ;
- aider à circonscrire le périmètre de l'accompagnement de ces acteurs : jusqu'où Gescod doit aller et comment et vers qui orienter lorsque cela dépasse le champ de compétence que se donne Gescod ? ;
- permettre de définir, plus globalement, les modes de relations entre la structure Gescod et les acteurs engagés dans des actions de coopération internationale sur le territoire ;
- aborder les modes de financement des actions.

Ce devra être un document de référence pour Gescod dans lequel seront définies les modalités de mise en œuvre de ces recommandations. Gescod mettra en place un dispositif interne de suivi des résultats.

Les éléments de ce travail serviront de base pour les propositions d'un programme d'actions à faire au MEAE dans le cadre de l'appel à projet triennal 2019-2021 pour les RRMA et contribueront à engager des discussions étayées avec l'AFD dans la perspective d'un véritable projet documenté. Plus fondamentalement, une boîte à outil qui servira :

- dans le montage et la construction de projets centrés sur l'accompagnement des acteurs ;
- dans la recherche de financements qui pourraient soutenir cette démarche et cofinancer des actions qui en résulteraient ;
- à en extraire des éléments pour négocier des partenariats et des financements additionnels selon les opportunités.

1.2. Focus sur...

a. Le partenariat en construction avec l'Agence française de Développement

M. Jean-Michel ZABIEGALA, de l'Agence Française de Développement, présente les orientations de l'AFD dans la perspective d'un nouveau partenariat avec Gescod et les autres RRMA et réaffirme sa confiance et son soutien dans l'ambition et le développement des projets de coopération décentralisée de Gescod.

b. Le partenariat entre les Agences de l'eau du Grand Est et le pS-Eau sur l'animation dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

M. Christian SZACOWNY, de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, qui a un rôle de financeur et M. Pierre-Marie GRONDIN, directeur de pS-Eau, qui a un rôle de conseiller et d'accompagnateur auprès des bailleurs, évoquent l'accord de partenariat qui réunit cinq acteurs : Gescod, pS-Eau et les trois Agences de l'eau, Rhin-Meuse, Seine-Normandie et Rhone-Méditerranée-Corse. Ce partenariat a vocation à développer des projets sur l'eau et l'assainissement dans les pays en développement sous la forme de financement de coopérations internationales, au titre de la solidarité, avec également le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et les agences françaises de la biodiversité. A cette fin, les objectifs sont d'accroître la mobilisation des collectivités territoriales de la région Grand Est, d'informer les associations des dispositifs d'aide et de promouvoir les échanges entre les différents acteurs.

c. Le renforcement de l'action auprès des collectivités territoriales

M. Joël SAVARY, chargé de mission « Alliance pour le Sahel » et chargé du suivi de l'ensemble des RRMA à la direction de l'Action extérieure des Collectivités territoriales (DAECT).

La DAECT définit et met en œuvre la stratégie de soutien à la coopération décentralisée (appels à projet, fonds géographiques paritaires). Elle le fait en complémentarité avec l'action de l'ensemble des partenaires : animation du dialogue avec les collectivités et leurs associations, animation de groupes de travail favorisant une approche partagée, développement des partenariats mutualisant notamment avec les acteurs du développement de la solidarité internationale. Plus spécifiquement, l'intention de la DAECT, en collaboration avec la préfecture de région, est de concentrer davantage son action sur la mise en œuvre des objectifs du développement durable, de l'accord de Paris sur le climat, avec une attention particulière à l'Afrique. Le rôle de la DAECT est par ailleurs de se rapprocher des missions du pS-Eau dans une volonté de renforcement stratégique et de service public pour le bien commun.

C. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT

Le Président Gérard RUELLE remercie d'une part l'assemblée pour son attention et sa participation au débat, la Région Grand Est pour l'accueil qu'elle réserve avec fidélité à Gescod, et les équipes de Gescod qui ont organisé la bonne tenue de cette assemblée générale.

La séance est levée à 14h00.

Gérard RUELLE
Président de Gescod



Josiane MADELAINE
Secrétaire de Gescod



